



24 avril 2024

La jeunesse a besoin d'une politique éducative ambitieuse, pas de mesures répressives

Les élues et élus du Réseau français des villes éducatrices ont pris connaissance des récentes annonces de Gabriel Attal concernant la jeunesse. Ces annonces font référence aux devoirs, aux obligations, à la punition. La mobilisation de ces concepts dessine l'idée d'une jeunesse dont on se méfie, qu'il faudrait contrôler. Pour nous, les besoins des enfants peuvent être en danger lorsque le seul horizon est la répression. L'éducation au cadre républicain est un élément central de nos politiques éducatives, elle doit se faire par l'éducation civique et citoyenne, par la participation à la vie de la cité et par l'apprentissage du vivre-ensemble. Cela concerne tous les enfants, sur tous les territoires, et la réponse de l'État ne peut pas se centrer uniquement sur les quartiers populaires.

En tant qu'acteurs éducatifs proches du terrain, nous connaissons la réalité et les enjeux que posent certaines situations lorsque des enfants et des jeunes sortent du cadre et que leurs parents ne sont pas en mesure de les aider. Nous savons que la sanction est parfois nécessaire en éducation, mais un mineur qui commet un acte de délinquance ne peut être catalogué pour toutes ses études. Nous sommes attachés à ce que la sanction judiciaire, quand elle intervient, ne soit pas doublée d'une sanction éducative.

Sur la réponse à donner, nous ne partageons pas la vision du Premier ministre, et nous posons comme toujours la question des moyens : nous demandons à l'État de garantir les conditions de réussite pour tous les élèves en mettant un professeur devant chaque classe, en accompagnant correctement les enfants porteurs de handicap, et en soutenant les associations proposant des temps éducatifs autour de l'école (centres sociaux, associations d'éducation populaire). Les moyens de l'éducation spécialisée et de la protection de l'enfance sont également insuffisants, affaiblissant l'accompagnement des parents en difficulté et des enfants en danger. Enfin, les structures de santé

mentale sont submergées alors que les besoins augmentent. En somme, tous les acteurs éducatifs institutionnels ou associatifs, dont le maillage devrait permettre de faire tenir la jeunesse avec le reste de la société, et non pas contre, ont été délaissés par l'État depuis de nombreuses années. La question de l'usage des réseaux sociaux doit aussi être considérée.

Nous pensons que les enfants et les jeunes ont besoin d'une politique éducative ambitieuse, qui permette à chacune et chacun de s'épanouir à l'école dans des classes qui ne soient pas surchargées, et autour de l'école dans des activités de qualité qui permettent de s'émanciper. Nous pensons que les enfants en difficulté doivent être protégés, que les mineurs délinquants doivent se voir offrir un cadre sécurisant, au lieu de punitions pour eux et leurs parents parfois déjà submergés.

Nous continuerons à favoriser partout où c'est possible l'éducation par rapport à la répression, et nous demandons au Premier ministre de revoir ses positions en mettant en place un véritable dialogue avec les acteurs de terrain.

Contact presse
Émilie Kuchel - présidente
06 69 96 53 12

